

le devoir de se soustraire à l'obéissance de son supérieur ? Mais alors c'est à tout propos et à propos de n'importe quel acte, ouvrir la porte à la révolte, et si avec un tel système, l'existence théorique de l'autorité n'est pas niée, la pratique devient vraiment impossible.

Reconnaissons-le, le fruit qu'avaient semé les Vaudois, germa et germa très vite !

Poussant plus loin les conséquences de ses doctrines théologiques, Wicklef émit deux nouvelles propositions sur la propriété. La première : " Sans l'état de grâce, la propriété c'est le vol," était suivie de cette deuxième : " l'état de grâce donne droit à la propriété."

On conçoit que dans un siècle où l'Eglise et l'Etat ne faisaient qu'un, et où le peuple commençait à trouver trop lourde la dépendance de l'une et de l'autre autorité, l'idée frappait juste. Mais si elle frappait juste, elle ne l'était pas autant ! En effet, où voulait en venir Wicklef avec cette égalité de droit de propriété, si ce n'est au communisme ? D'ailleurs dans son traité sur le pouvoir civil, il le déclare lui-même : " Tous les biens de Dieu doivent être communs."

Enfin, parmi les conclusions condamnées au Concile de Constance, on peut lire celle-ci : " Dans le cas où la patrie serait ravagée et dévastée, même par des barbares, mieux vaudrait tout souffrir humblement que de résister et de repousser avec courage l'agression."

Pour de l'anarchie mystique, ce n'en est pas moins de l'anarchie. Il oubliait cette vérité fondamentale que l'homme est attaché à la société, que c'est elle qui lui donne l'existence, et qui lui procure les besoins nécessaires à sa subsistance. Par conséquent, quels que soient les mérites personnels d'un homme, la société est toujours en droit de demander ce qui lui est dû, à savoir le maintien de son ordre moral et physique dans l'organisme général du monde ; et si, sous prétexte que les engagements du contrat leur pèsent, ses membres refusent un jour de les accomplir, la société est en droit de les faire enchaîner non comme des voleurs, mais comme des insensés ! C'est ce que l'Eglise et la société du XVe siècle firent envers les wicléfistes et les Hussites dont le système est tout à fait le même.

L'Eglise dépêcha par toute l'Europe, ses légats et ses